

# Global IT Services

## SEMINAIRE INTERNATIONAL DE FORMATION SUR L'ACTE UNIFORME REVISE DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE AU GRAND HOTEL DE NIAMEY AU NIGER DU 10 AU 12 JUILLET 2017

---

Le **Cabinet GLOBAL IT SERVICES** en partenariat avec le **Cabinet TAX AND LEGAL SERVICES AFRIQUE SA de Dakar (Sénégal)** lance ses séries de séminaires de formation. Il s'agit de programmes de formation sur des thèmes généraux mais aussi des programmes sur mesure qui répondent aux besoins de formation et de développement de compétences au service des entreprises en Afrique.

**Le séminaire aura lieu du 10 au 12 Juillet 2017 au Grand Hôtel de Niamey (Niger) et porte sur L'ACTE UNIFORME REVISE DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE REVISE.**

### **1. Contexte général et justification**

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a procédé, au cours de sa 35<sup>ème</sup> session qui s'est tenue à Ouagadougou au Burkina Faso, à la révision de l'Acte Uniforme régissant la constitution et le fonctionnement des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique des pays membres de l'Organisation. Cette révision intervient après plus de 15 ans d'application de cet Acte Uniforme. L'Acte Uniforme ainsi révisé n'entrera toutefois en vigueur que le 5 mai 2014, soit 90 jours après sa date de publication au Journal Officiel de l'OHADA et ce conformément aux dispositions de son article 920 et de l'article 9 du Traité révisé de l'OHADA.

Elaboré au terme d'un diagnostic approfondi mené courant 2008 et qui a révélé un certains normes d'insuffisances du droit harmonisé des affaires, le nouveau texte introduit de nombreuses innovations et des modifications de fond dans l'objectif de garantir un meilleur exercice de l'activité commerciale au sein de l'espace communautaire. Il s'agit là d'une importante avancée qui contribuera sans nul doute à l'essor des investissements dans les 17 pays membres de l'Organisation.

Les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur depuis le 5 mai 2014. Les sociétés existantes avant cette date disposaient quant à elles de deux (2) ans à compter de l'entrée en vigueur de l'Acte révisé soit jusqu'au 5 Mai 2016 pour mettre leurs statuts en harmonie.

**Malheureusement, force est de constater que de nombreuses sociétés n'ont pas procédé à la mise en harmonie des statuts ; ce qui n'est pas sans conséquence au plan juridique.**

C'est pourquoi le **Cabinet GLOBAL IT SERVICES du Niger** en partenariat avec le **Cabinet Tax and Legal Services du Sénégal** se propose d'organiser à **NIAMEY**, un séminaire international de formation sur l'AUSCGIE révisé de l'OHADA. Le Séminaire sera animé par **Monsieur Alioune DIEYE, Expert Juridique et Fiscal qui a publié plusieurs ouvrages sur le Droit des Sociétés OHADA dont le dernier « Régime Juridique des Sociétés Commerciales et du GIE dans l'espace OHADA » révisé qui vient de paraître.**

## **2. Objectifs de la formation**

### **2.1. Objectif général**

L'objectif général de ce séminaire de formation est de permettre aux praticiens du droit des affaires et au public particulièrement aux responsables des sociétés qui ne sont pas encore mises en harmonie, de mieux cerner les innovations contenues dans le nouvel Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE du 30 janvier 2014.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques suivants sont poursuivis :

- Comprendre les motivations de la réforme de l'AUSCGIE de 1997 ;
- Identifier les dispositions de l'Acte Uniforme qui ont été modifiées ou supprimées et les nouvelles dispositions ajoutées et en comprendre les raisons ;
- Identifier les clauses statutaires impactées par la réforme et les modifications à y apporter, selon chaque forme sociétaire ;
- Comprendre les nouvelles dispositions concernant les conventions réglementées ;
- Connaître et comprendre les incidences des changements intervenus sur les travaux de contrôle (comités d'audit, contrôle externe, commissariat aux comptes, etc.) ;
- Comprendre l'intérêt du recours aux conventions extrastatutaires et pouvoir en maîtriser tous les contours ;
- Maîtriser le régime des Sociétés par Actions Simplifiées (SAS), comprendre les motivations de l'introduction de ce régime et l'intérêt du recours à cette nouvelle forme de société.
- Comprendre le régime des Sociétés à Capitaux Variables ;
- Tout savoir sur le nouveau régime des actions de préférence ;
- Tout savoir sur le nouveau régime des valeurs mobilières et les nouvelles possibilités en termes de financement des entreprises ;
- Comprendre les nouveautés introduites dans la préparation et la tenue des conseils d'administration et des assemblées générales.

## **3. Public cible**

- Les administrateurs et présidents des conseils d'administration, directeurs généraux, actionnaires et associés des sociétés commerciales ;
- Les directeurs et responsables juridiques des sociétés ;

- Les directeurs administratifs et financiers et les chefs de service financiers ;
- Les contrôleurs généraux et les inspecteurs généraux ;
- Les chefs de service compliance ;
- Les juristes d'entreprise ;
- Les magistrats, notaires et avocats ;
- Les Conseils Fiscaux
- Les conseils juridiques ;
- Les enseignants d'universités et les étudiants en cycle de recherche ;
- Les entreprises de tous secteurs et de toutes tailles ;
- Les experts comptables et financiers ;
- Les auditeurs des cabinets d'audit ;
- Les auditeurs internes des sociétés ;
- Les administrations et organismes publics traitant avec les entreprises ;
- Toute personne intervenant pour le compte du secteur privé.

#### **4. Lieu**

Le séminaire aura lieu du **10 au 12 Juillet 2017 au Grand Hôtel de Niamey (Niger)**

#### **5. Coût**

Le coût du séminaire par participant est de HT **450 000 FCFA** avec une réduction de 10% à partir de deux(02) Inscrits.

Modalité de paiement : **50% à l'inscription et 50% avant fin du séminaire**

#### **6. Contact**

**CABINET GLOBAL IT SERVICES**  
**Quartier ADS Maradi ; Rue RN1 sur la Route de Dan Issa**  
**BP : 33 Maradi NIGER**  
**TEL. +227 20411605**  
**CELL : +22799505757/90417376**  
**EMAIL: [globalitsniger@gmail.com](mailto:globalitsniger@gmail.com) , [azosabdo@gmail.com](mailto:azosabdo@gmail.com)**

## PROGRAMME DE FORMATION

### JOUR 1

8H30 - 9H00	<i>Mot de bienvenue Présentation de l'animateur et des séminaristes Lecture du programme</i>	<i>ABDOUL AZIZ... CABINET GLOBAL IT SERVICES</i>
9H00 - 09H15	<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	<i>ALIOUNE DIEYE EXPERT JURIDIQUE ET FISCAL CABINET TLS AFRIQUE SA DAKAR SENEGAL</i>
9H15	<b><u>THEME I :</u></b>	<b>LES PRINCIPALES INNOVATIONS DE L'ACTE UNIFORME</b>
9H15 - 09H30	<b><u>SOUS THEME 1</u></b>	<b>LA SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE</b>
9H30- 10H00		<b>CAS PRATIQUE : REDACTION STATUTS SAS</b>
<b>10H00 –10H30</b>		<b>PAUSE CAFE</b>
10H30 – 11H00		<b>CORRECTION CAS PRATIQUE : STATUTS SAS</b>
11H00-11H20	<b><u>SOUS THEME 2</u></b>	<b>LA SOCIETE A CAPITAL VARIABLE</b>
11H20-11H45		<b>CAS PRATIQUE REDACTION D'UNE CLAUSE DE VARIABILITE DU CAPITAL</b>
11H45 – 12H15		<b>CORRECTION CAS CLAUSE VARIABILITE CAPITAL</b>
12H15 –12H45	<b><u>SOUS THEME 3</u></b>	<b>LES ACTIONS DE PREFERENCE</b>
12H45-13H00		<b>CAS PRATIQUE ACTIONS DE PREFERENCE</b>
<b>13H00 –14H30</b>		<b>PAUSE DEJEUNER</b>
14H30-15H00		<b>CORRECTION CAS ACTIONS DE PREFERENCE</b>
15H00-15H30	<b><u>SOUS THEME 4</u></b>	<b>LES VALEURS MOBILIERES COMPOSEES</b>
15H30-15H45	<b><u>SOUS THEME 5</u></b>	<b>LES VALEURS MOBILIERES SUBORDONNEES</b>
15H45- 16H00	<b><u>SOUS THEME 6</u></b>	<b>LES PACTES D'ACTIONNAIRES</b>
16H00 - 16H30		<b>CAS PRATIQUE : PACTE D'ACTIONNAIRES</b>
16H30 – 17H00		<b>CORRECTION CAS PACTE D'ACTIONNAIRES</b>

## JOUR 2

08H30 – 09H00 DES ACTIONS	<u>SOUS THEME 7</u>	LIMITATIONS A LA LIBRE TRANSMISSIBILITE
09H00 – 09H15	<u>SOUS THEME 8</u>	L'APPORT EN INDUSTRIE
09H15-09H30	<u>SOUS THEME 9</u>	LES BUREAUX DE LIAISON OU DE REPRESENTATION ET LES SUCCURSALES
09H30-09H15	<u>SOUS THEME 10</u>	L'ADMINISTRATION PROVISoire
09H15-09H30	<u>SOUS THEME 11</u>	LE REGIME DES NULLITES
09H30 -09H45	<u>SOUS THEME 12</u>	L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS AUX SALARIES ET AUX DIRIGEANTS SOCIAUX
09H 45 – 10H 00		CAS PRATIQUE
10H00 – 10H 30		CORRECTION CAS PRATIQUE
10H30 –11 H 00	<b>PAUSE CAFE</b>	
11H00-11H15	<u>SOUS THEME 13</u>	VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR VISIOCONFERENCE

**THEME II :** PRESENTATION DES **PRINCIPALES MODIFICATIONS**  
DE L'ACTE UNIFORME

11 H 15 – 11 H 30	<u>SOUS THEME 1</u>	LE CAPITAL SOCIAL
11 H 30 – 11 H 45	<u>SOUS THEME 2</u>	LE PASSAGE OU NON PAR LE NOTAIRE
11 H 45 – 12 H 00	<u>SOUS THEME 3</u>	LA NOTION D'ORDRE PUBLIC
12 H 00– 12 H 15	<u>SOUS THEME 4</u>	LES STATUTS
12 H 15 – 12 H 30	<u>SOUS THEME 5</u>	LE COMMISSARIAT AUX COMPTES
12 H 30 -12 H 45	<u>SOUS THEME 6</u>	LA NOTION D'ABUS D'EGALITE
12 H 45-13 H 00	<u>SOUS THEME 7</u>	LE RENFORCEMENT DES DROITS DES ACTIONNAIRES
13 H 00 –14 H 30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>	

<b>14 H 30– 15 H 00</b>	<b><u>SOUS THEME 8</u></b>	<b>LA CLARIFICATION DES ROLES DES ORGANES D'ADMINISTRATION</b>
<b>15 H 00 – 15 H 15</b>	<b><u>SOUS THEME 9</u></b>	<b>LES CONVENTIONS REGLEMENTEES</b>
<b>15 H 15 – 15 H 40</b>	<b><u>SOUS THEME 10</u></b>	<b>LES ORGANES DE DELIBERATION (SA)</b>
<b>15 H 40 – 16 H 00</b>	<b><u>SOUS THEME 10</u></b>	<b>LES ORGANES DE DELIBERATION (SA)</b>

**REMISE DES FORMULAIRES D'EVALUATION A REMPLIR**

### **JOUR 3**

<b>08 H 30 –9 H 30</b>	<b>GUIDE DES ADMINISTRATEURS POUR TENUE CA</b>
<b>09 H 30 –10 H 00</b>	<b>CONCLUSION GENERALE</b>
<b>10 H 30 – 11 H 30</b>	<b>REMISE DES ATTESTATIONS, SEANCE DE DEDICACE ET PHOTO DE FAMILLE</b>

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

SEMINAIRE INTERNATIONAL DE FORMATION SUR L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE REVISE LE 30 JANVIER 2014

DATE: DU LUNDI 10 JUILLET AU MERCREDI 12 JUILLET 2017 (3 JOURS)

LIEU : GRAND HOTEL DE NIAMEY (NIGER)

RAISON SOCIALE :

VILLE : NOM DE LA PERSONNE A CONTACTER :

TELEPHONE :

E-MAIL :

PARTICIPATION : 350 000 F CFA HT/PARTICIPANT

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS
1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Soit	<input type="text"/> Participant (s) HT =	FCFA <input type="text"/> TVA (...%) = FCFA
		<input type="text"/> Montant TTC = FCFA

Ce formulaire devra nous parvenir au plus tard le 3 Juillet 2017 à 18heures

Paiement : - En espèces  
- Par chèque à l'ordre de : **Global Services IT**  
- Par virement bancaire : Contacter Global IT Services pour avoir les références bancaires.

**NB :** Nombre minimum de participants pour la tenue du séminaire = 10 personnes